

Image not found or type unknown



Liquidateur judiciaire amiable desirant demissionner de ce poste

Par **woody48**, le **31/07/2010** à **13:01**

Bonjour, j'ai accepté en juin 2009 de devenir liquidateur de la société de mon frère, et celui-ci était gérant non salarié, et pas d'employé. Il ne m'a rien laissé et je ne sais pas où il se trouve actuellement, je reçois constamment des frais à payer : taxes, TVA, etc. Comment puis-je prendre en compte le fait qu'il a fermé ses comptes en banque, et/ou est-ce que je peux démissionner de ce poste ? Arriveras-tu à m'avancer ? Je vous remercie.